



Pourquoi introduire le fleurissement au sein de son lieu de vie ?

“La présence du végétal sous toutes ses formes dans l'espace public urbain, revêt aux yeux des citoyens une importance extrême. Ce sentiment, véritable lien affectif liant l'homme à la nature, est d'autant plus marqué que le végétal se fait souvent rare dans un cadre où le minéral domine. Mais le végétal n'est pas seulement un objet esthétique : il joue également un rôle social et occupe une fonction biologique importante.”

(Extrait classeur du fleurissement Horticulture et Paysage Editions)

L'embellissement par le paysage et la fleur a beaucoup d'autres vertus.

Il améliore la qualité de vie des résidents

- **il contribue au bien-être :**

les aménagements paysagers et fleuris sont naturellement vecteur de bien-être, d'un accueil chaleureux, de dynamisme, de convivialité. Ils rendent ainsi plus agréable le lieu où ils sont installés.

- **il facilite le contact :**

entre voisins, on parlera volontiers des pélargoniums que l'on vient d'installer sur son balcon, de la pluie et du beau temps qui nous empêche d'effectuer nos travaux de jardinage ; les endroits communaux tels que les chemins piétonniers entre zones résidentielles ou commerciales, les parcs publics, etc. facilitent les contacts entre résidents d'un même lieu ou entre quartiers...

Il attire et retient le visiteur

L'embellissement paysager et floral d'un lieu donne envie de s'arrêter, de le découvrir, de flâner, de prendre le temps, de participer aux manifestations, de rester plus longtemps, d'avoir envie de revenir ou d'amener des amis.

Si le fleurissement peut permettre l'amélioration de la qualité de vie des résidents et attirer et retenir le visiteur, il agit par voie de conséquence sur le point ci-après :

- **il favorise le maintien et la création d'activités :**

en stimulant la vie associative, artisanale, commerciale, industrielle, grâce à l'insertion adéquate du fleurissement aux différentes zones de la commune.



Mais le fleurissement, naturellement vecteur de communication auprès de l'être humain, pourra également être utilisé comme **relais de communication** il est possible grâce à la mise en forme du contenu des aménagements paysagers et floraux de faire passer des messages ; aussi, on peut exprimer le caractère propre à la commune : ville historique, ville d'eau, ville industrielle... les événements marquants du passé historique de la commune, faire un clin d'œil aux principales manifestations de la saison ou à une manifestation à caractère exceptionnel...

Cet embellissement est ainsi un outil qui **contribue à redynamiser l'endroit où il est implanté**, grâce aux retombées indirectes qu'il génère sur l'activité relationnelle, économique et touristique.

C'Toucom - 04 70 44 66 28 - 04/2006 • Crédits photos : Chantal Allix, Remy Lacroix, Joël Damase

CONCOURS DÉPARTEMENTAL de Fleurissement & de l'Environnement

Fleurir, c'est embellir la vie.

Comité Départemental du Tourisme de l'Allier
Parc de Bellevue • BP 65 • 03402 YZEURE Cedex
Tél. : 04 70 46 81 50 • Fax : 04 70 46 00 22
www.allier-tourisme.com



ALLIER
TOURISME

Semez la gaieté !

Chacun à notre niveau, rendons
notre cadre de vie plus agréable,
dynamique et convivial.

Embellissez...

vosre COMMUNE

Parterre de narcisses, jacinthes, primevères, alignement de cerisiers à fleurs, parterre multi-fleurs de bégonias, œillets d'Inde, cléômes, cosmos, sauges, tabac, cannas... ronds-points alliant rosiers et graminées, cascades de géraniums, promenades d'arbustes persistants et fleuris, compositions de chrysanthèmes, parterres de Pensées... sont autant de façons de mettre en valeur votre commune en offrant un cadre chaleureux à vos administrés et aux personnes de passage.



Le fleurissement invite à mieux découvrir votre commune, il améliore la qualité de vie des administrés.

Egalement, support de communication, il peut servir à valoriser l'image de marque de votre commune et à communiquer sur son identité, ses richesses patrimoniales et naturelles ainsi que sur son passé historique...

Le fleurissement suscite aussi l'envie de s'arrêter, de visiter, voire même de développer un projet et de s'y installer.

Modulable à volonté, il peut se glisser partout et en toute saison. Son éventail botanique et technique associé au mobilier urbain permet des réalisations simples ou "folles".

Il peut mettre en valeur tous les sites importants de votre commune : entrées et sorties, bâtiments administratifs, lieux de rencontre associatifs, culturels, rues piétonnes, lieux d'accueil touristique, patrimoine historique, religieux ou naturel, aires d'arrêt sur les routes...

S'INSCRIRE AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DU FLEURISSEMENT

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris adresse fin mars-début avril à toutes les communes du département, un courrier contenant toutes les informations sur le concours. Le bulletin d'inscription est à retourner au Conseil Général avant le 15 mai. Les particuliers souhaitant participer doivent s'inscrire auprès de leur Mairie. Leur participation est assujettie à l'inscription de leur commune au concours.

Renseignements :

• CDT : Chantal Allix
Tél. : 04 70 46 81 51

• Conseil Général :
Bernadette Martin,
Tél. : 04 70 34 40 03, Poste 4604

(voir règlement départemental)



IMPORTANT !

Pour que vos administrés puissent faire concourir leurs maisons, fermes, gîtes et chambres d'hôtes, hôtellerie, commerces... votre commune doit être inscrite au concours du fleurissement.



vosre MAISON, ferme...

Géraniums lierre, pétunias, pélargoniums, surfinias, verveines, bidens, lysimaque doré, clématites, delphiniums, daturas, lauriers, rosiers, hydrangeas et bien d'autre encore... le fleurissement satisfait toutes les envies et s'adapte à toutes les situations.

Que votre zone à fleurir soit un rebord de fenêtre, une façade, un escalier, un muret, une pelouse ou un potager, en plein soleil ou à l'ombre, la palette végétale vous offre un large éventail de compositions pour l'amélioration de votre cadre de vie. Les annuelles, vivaces, bulbes, arbustes et arbres aux écorces, feuillages, formes et floraisons variées, permettent de donner libre cours à votre imagination afin d'obtenir un embellissement agréable tout au long de l'année.

Vous habitez **une maison** avec ou sans jardin ou **un appartement, un immeuble collectif**, une **maison éclusière** sur des canaux en activité, vous gérez **un hôtel, un restaurant, un café** avec ou sans jardin, **une boutique, un commerce, une ferme fleurie, un gîte rural** ou **une chambre d'hôtes** labellisée Gîte de France, vous dirigez **un établissement industriel, commercial, public**, votre fleurissement est visible de la rue, n'hésitez pas alors à participer au concours du fleurissement.



vosre CAMPING

L'embellissement par le fleurissement est un formidable vecteur d'un accueil chaleureux et il trouve particulièrement bien sa place au sein de nos campings.

Idéal pour aménager entrée, accueil, abord des voies de circulation, sanitaires, emplacements et leurs séparations, zones de jeux, piscine... Grâce à ses possibilités d'utilisation : gamme de végétaux très vaste, hauteur (plantes et arbustes nains, moyens, ou haut), feuillage (densité, couleur...), floraison (diversité des formes, couleurs et parfums...), en jardinière ou en pleine terre, à l'horizontale ou à la verticale ; grâce aussi à sa résistance aux différentes conditions d'usage notamment à la fréquentation importante de certains passages, l'embellissement par le végétal contribue à améliorer sensiblement confort et ambiance.

Alors n'hésitez plus, colorez votre accueil.

